

Baulon, le 3 février 2010

Convocation du Conseil Municipal

Le jeudi 11 février à 20h

Salle des Halles

Ordre du jour

VOIRIE :

- Travaux de gros entretien de voirie : Attribution du marché

BATIMENTS :

- Proposition d'achat du bâtiment Jutel

- FINANCES :

- Orientations budgétaires 2010

- ENFANCE :

- Les Bruyères : nouvelle convention – tarification au quotient familial

- PERSONNEL :

- Création d'un poste d'adjoint administratif
- Régime indemnitaire du personnel communal

- URBANISME :

- Défense incendie sur la commune
- Promesse de cession parcelle de Mme Lebars
- Enquête publique EARL du bois de Courrouet

- DIVERS

- Avancement du projet de traité de concession de la ZAC
- Programme effacement de réseaux
- Compte-rendu des contrats passés sans formalité préalable en 2009
- Présentation du Schéma de Cohérence Territoriale

Le Maire,
Jean-Paul RIU

Réunion du 11 février 2010

Le onze février deux mille dix, à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 février 2010, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Paul RIU, Maire.

Présents :

Mmes DUTAY Marie-Renée, TOURNEUR Frédérique, HAMON Patricia, GRIMAUULT Séverine, LACOURT Marie-Cécile, LORGEUX Karine.
MM CHASLES Paul, CRAMBERT Jean-Paul, FERREOL Thierry, RIU Jean-Paul, DAVID Stéphane, MÉLOT Jacques, LE DIRACH Didier, BEGUINEL Jean-Pierre, THEAUDIN Bruno.

Pouvoirs :

Mme HAMON Chantal donne pouvoir à M. DAVID Stéphane
M. RENAUD Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREOL Thierry
Mme PAQUET Isabelle donne pouvoir à M. RIU Jean-Paul

M. BEGUINEL Jean-Pierre est désigné secrétaire

06/10 Travaux de gros entretien de voirie : Attribution du marché

M. le Maire expose la procédure de mise en concurrence réalisée afin d'attribuer un marché de travaux de gros entretien de voirie. Il s'agit d'un marché à bon de commande d'un montant de 150 000€ à 400 000€/an pour une durée de un an renouvelable deux fois.

L'appel d'offres a été lancé le 4 novembre dernier. Les offres étaient à remettre en mairie au plus tard le 1^{er} décembre 2009 à 12h.

Trois entreprises ont remis une offre : POMPEI, SCREG OUEST et ECTP.

M. le Maire présente le rapport de la CAO, réunie le 5 février 2010.

Au vu des conclusions de ce rapport, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'attribuer le marché à bons de commande de travaux de gros entretien de voirie à la société SCREG OUEST de Noyal sur Vilaine.**
- **D'autoriser le maire à signer le marché à intervenir.**

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

07/10 Proposition d'achat du bâtiment Jutel

M. le Maire rappelle le souhait de la commune d'acheter le bâtiment Jutel situé au 11 rue du Dr Chesnais, dans le but de promouvoir les commerces sur la commune.

Une partie du bâtiment est actuellement louée pour une activité commerciale. Si la commune se portait acquéreur du bâtiment, ce commerce pourrait rester en place.

Le bâtiment nécessite des travaux mais présente un potentiel intéressant au regard de l'objectif de la commune.

Une proposition pourrait être faite pour un montant de 130 000€.

Suite à la présentation sommaire du projet, il est décidé de reporter ce point à l'ordre du jour du prochain conseil. La décision sera prise au vu d'une description plus fine des travaux à entreprendre.

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

08/10 Les Bruyères : nouvelle convention – tarification au quotient familial

M. Thierry FERREOL, adjoint au maire, présente le projet de nouvelle convention avec les Bruyères concernant l'accueil de loisirs. Cette nouvelle convention porte la participation de la commune à 17 610€ pour 2010. Une régulation sera faite sur le dernier trimestre en fonction de la fréquentation réelle constatée sur les 3 premiers trimestres. De plus, suite à la demande de la CAF, la tarification pour les familles se fera désormais en fonction du quotient familial.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le versement de la participation demandée, et autorise le maire à signer la convention de partenariat avec le centre « Les Bruyères ».

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

09/10 Création d'un poste d'adjoint administratif

M. Thierry FERREOL, adjoint au maire, expose qu'il convient de renforcer l'équipe administrative de la commune.

La création de ce poste est justifiée par les éléments suivants :

- Augmentation substantielle des dossiers d'urbanisme actuels et à venir (ZAC) et des dossiers d'état civil dus à l'augmentation constante de la population
- Augmentation importante des dossiers délégués par les services de l'Etat (urbanisme, état civil...)
- Surcharge trop importante des 3 autres postes administratifs
- Coût important des remplacements du poste d'accueil lors des congés annuels et arrêts maladie

Ce poste aurait en charge en particulier les domaines suivants :

- Urbanisme : gestion totale de tous les dossiers d'urbanisme, organisation de la commission urbanisme et suivi des recours
- Communication : création du bulletin et de la feuille mensuelle, organisation de la commission et gestion du site internet
- Elections : organisation et gestion de l'ensemble des élections

De plus, la création de ce poste permettra d'organiser les remplacements du poste d'accueil en interne.

Le temps de travail correspondant a été estimé à 24h/semaine.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe sur un temps de 24/35^{ème} à compter du 1^{er} mars 2010.

Votants : 18

Contre : 0

Pour : 10

Abstention : 8

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

10/10 Régime indemnitaire du personnel communal

Dans le cadre de la création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 24/35^{ème}, M. Thierry FERREOL, adjoint au maire, propose d'attribuer une indemnité pour exercice de missions des préfectures affecté d'un coefficient 1,5.

Les autres indemnités du personnel communal restent inchangées.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'accepter cette nouvelle mise à jour,**
- **cette modification prend effet à compter du 1^{er} mars 2010**
- **ces montants seront versés mensuellement.**

Votants : 18

Contre : 0

Pour : 11

Abstention : 7

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

11/10 Orientations budgétaires 2010

M. le Maire présente les conclusions de la commission de finances concernant les principales orientations budgétaires :

BATIMENTS :

Le projet de construction de la salle de sport sera inscrit sur le budget 2010 pour un montant de 1 600 000€TTC. Un emprunt d'environ 1 000 000€ sera réalisé pour financer ce projet.

La recette du contrat de territoire sera inscrite également pour un montant correspondant à 15% du montant HT des marchés de travaux, marché de maîtrise d'œuvre, marchés d'études...

Les travaux de rénovation du bâtiment de la Noë ont débuté, 42 000 € environ seront inscrits au budget 2010 (environ 38 000 en crédits de report + 4 000€ pour finitions)

Les travaux de restructuration de la mairie ne sont pas réglés dans leur totalité. Il reste environ 38 000€ à inscrire au budget 2010.

VOIRIE :

Un marché de travaux de gros entretien de voirie va être attribué pour un montant de 150 000 à 450 000€HT pour une période d'un an renouvelable 2 fois. Ce marché prendra en charge notamment les travaux suivants :

- Rénovation de la rue Treluyer et de la rue du Temple,
- Empierrement du Chemin rural aux Landes Blanches devenu dangereux pour la traversée des écoliers jusqu'à l'abribus
- Travaux d'entretien courant

La création de la voirie d'accès à la salle de sport sera inscrite au budget pour un montant d'environ 24 000€, auquel il convient de rajouter environ 7 000€ pour la viabilisation des lots.

Concernant l'effacement de réseaux Rue de Lassy, un montant de 78 000 € sera inscrit au budget 2010.

SERVICE TECHNIQUE :

Une enveloppe d'environ 20 000 € sera inscrite pour l'achat de matériel technique (motoculteur, remorque, tractopelle...). Ces dépenses permettront de réaliser une économie en dépenses de fonctionnement.

ECOLE NUMERIQUE RURALE :

Une enveloppe d'environ 4 000 € sera inscrite au budget 2010 dans l'éventualité d'une candidature retenue.

PETITE ENFANCE :

Une enveloppe d'environ 12 000 € sera inscrite pour la Structure petite enfance en partenariat avec Lassy et Goven.

CIMETIERE :

20 000€ à 25 000€TTC seront inscrits pour un l'aménagement d'un Colombarium.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Pas de majoration des Subventions aux Associations en 2010. Une étude pour de nouveaux critères d'attribution est en cours.

MANIFESTATIONS :

2 000€ seront inscrits pour la manifestation du 14 juillet (Retraite aux flambeaux, feu d'Artifice, Bal Populaire)

FINANCES FISCALITE :

Pas d'Augmentation des 3 Taxes (Taxe habitation, Taxe Foncière Bâti et Taxe Foncière non bâti).

Des **acquisitions foncières** pourraient être inscrites pour un montant de 135 000€ pour l'acquisition du Bâtiment Jutel et des **recettes foncières** pour la vente éventuelle de terrains communaux (3 ou 4 lots auprès de la salle de sport) pour un montant de 160 000€.

PERSONNEL COMMUNAL :

La **création d'un poste d'adjoint administratif** à 24/35è induit une inscription supplémentaire au budget 2010 d'environ 15 000€.

ASSAINISSEMENT :

Une enveloppe minimale de 15 000 € pour **travaux urgents** seront inscrits pour 2010. Le déficit du budget Assainissement s'élève à environ 356 000€ au 31/12/2009.

URBANISME :

Concernant le **projet de maison médicale**, une étude de faisabilité est à mener avec les professionnels de santé. Une recette de 30 000€ sera inscrite pour la cession du terrain communal nécessaire à la réalisation du Pôle Médical.

Le coût des **modifications du PLU** à venir est à estimer et inscrire au budget 2010.

DEVELOPPEMENT DURABLE :

Un projet de modernisation des illuminations de Noël est en cours. Le remplacement des guirlandes classiques par des guirlandes à LED nécessite l'inscription d'environ 10 000€. Cet investissement permettra de réaliser une économie de 65% sur les dépenses d'énergie correspondantes.

Il est envisagé d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la Salle de Sports, et ce, dès la construction. L'étude en cours montre un investissement de l'ordre de 150 à 200 000€ pour l'installation des panneaux, auxquels il conviendra de rajouter le coût de l'entretien. L'électricité ainsi produite et revendue à EDF pourrait rapporter à la commune environ 12 000€/an, ce qui pourrait dégager un bénéfice net d'environ 3 000€/an sur les 20 à 30 ans de durée de vie des panneaux. Ces chiffres sont à affiner en fonction du matériel et de la technologie choisis.

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

12/10 Défense incendie sur la commune

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de son entretien avec la SAUR et le cabinet Bourgeois au sujet de la défense incendie sur la commune.

Il rappelle que les bornes incendie actuellement en place dans le bourg avaient été considérées comme ayant un débit insuffisant pour permettre d'assurer la défense incendie. Dès lors il avait été envisagé d'implanter des réserves incendies en plusieurs endroits de la commune pour assurer la sécurité des habitants.

Il ressort de cet entretien que ces bornes pourraient aujourd'hui être considérées comme ayant un débit suffisant.

Une commande a été faite auprès de la SAUR pour vérifier 5 bornes incendie implantées dans le bourg.

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

13/10 Promesse de cession parcelle de Mme Lebars

M. le Maire rappelle le souhait de la commune d'acquérir une portion de la parcelle ZT43 afin d'y implanter une réserve incendie.

Suite à l'information relatée dans la délibération n°12/10 de ce jour, il est décidé d'attendre le résultat des vérifications des bornes incendie avant de donner suite à ce dossier.

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

14/10 Enquête publique EARL du bois de Courrouet

M. le Maire présente l'enquête publique en cours concernant un dossier présenté par l'EARL du Bois de Courrouet, en vue de la restructuration d'un élevage porcin à la Richardière, à la Chapelle Bouexic, et demande aux membres du Conseil de bien vouloir se prononcer sur ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur ce projet.

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

15/10 Avancement du projet de traité de concession de la ZAC

M. le Maire rappelle le projet de ZAC sur le secteur du Bignon. Il informe les membres du Conseil que la commission urbanisme et développement durable se réunira le 2 mars prochain en présence du Cabinet Acanthe pour faire un point d'étape de ce projet.

Suite à cette réunion, une présentation pourra être faite lors d'un Conseil Municipal.

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

16/10 Programme effacement de réseaux

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le dossier d'effacement de réseaux transmis au Syndicat Départemental d'Energie a été retenu par la Commission Départementale Environnement réunie le 29 janvier dernier.

La convention de mandat a été signée. Les travaux seront donc réalisés dans les 18 prochains mois.

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

17/10 Compte-rendu des contrats passés sans formalité préalable en 2009

M. le Maire rend compte des contrats et décisions qu'il a passé sans formalités préalables en 2009, conformément à la délibération 38/08 du 1^{er} avril 2008 :

TITULAIRE	DESIGNATION	DATE D'EFFET	FIN CONTRAT	MONTANT	DÉLIBERATION DECISION
MAGNUS	Suivi progiciel Cart@jour Registre foncier	01/01/2009	31/12/2011	1473,30 € TTC / an	27 janvier 2006
MAGNUS	Suivi progiciels et système d'exploitation	01/01/2009	31/12/2011	2079,13 € TTC/an	1 janvier 2009
INITIAL	Vêtements de travail service technique	02/08/2009	31/12/2009	Bordereau de prix	24 novembre 2009
EBS	Maintenance copieur école maternelle	01/07/2009	30/06/2010	0,014 €HT / copie	8 septembre 2009
LTM35	Maintenance porte automatique Mairie	01/01/2009	21/12/2011	380€HT / an	18 décembre 2008
FEVILDEC	Lutte contre les nuisibles	01/01/2009	31/12/2012	95 € / 2009	23 décembre 2008
BODET	Entretien cloches - paratonnerre	01/02/2009	31/01/2012	195,00 € HT/an	10 février 2009

CONTRATS PONCTUELS					
APAVE	Contrôle technique salle de sports	06/06/2009		7200 € HT	6 juin 2009
ABS Chantiers	Coodonateur SPS salle de sports	06/06/2009		2793.78 €HT	6 juin 2009
GEOISIS	Etude géotechnique salle de sports	03/06/2009		3080 €HT	3 juin 2009
ACOUSTIBEL	Etude acoustique salle de sports	03/06/2009		2800 €HT	3 juin 2009
ETSB	Etude structure salle de sport	03/06/2009		14000 €HT	3 juin 2009
ASTHERM	Etude thermique et hydraulique salle de sports	04/06/2009		3950 €HT	4 juin 2009

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

18/10 Présentation du Schéma de Cohérence Territoriale

Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes

19/10 Divers

- La demande de dégrèvement présentée lors du dernier conseil municipal a été acceptée par le Syndicat des Eaux.
- Une 3^{ème} modification du PLU va être lancée prochainement, suite aux nombreux refus de permis de construire constatés sur le secteur du futur lotissement des Tourettes. Les frais engendrés par cette modification seront intégralement supportés par le lotisseur, à l'origine de ces refus.
- L'ébauche du projet de maison médicale engagé par M. Pierre, pharmacien est présentée aux membres du Conseil : volumétrie du bâtiment et aménagement intérieur et extérieur. Il sera demandé des places de parking supplémentaires, notamment des places accessibles PMR, ainsi qu'une sortie sur la rue du stade.
- Suite à l'accident de chasse survenu dernièrement dans la commune, et à d'autres incidents signalés, M. le Maire souhaite réunir les responsables de cette activité sur la commune ainsi qu'un représentant de la préfecture afin d'étudier les solutions possibles pour que ce type d'accident, qui aurait pu être dramatique ne se reproduise plus.
- M. Bruno THEAUDIN, président de l'association de théâtre « Les Baladins » présente le bilan positif pour 2009 de son association. Il annonce que pour l'année 2010, l'association souhaite aider financièrement les associations de la commune qui se créent, ou qui seraient en difficulté financière, sous forme d'une sorte de partenariat.

Reçu le 15 février 2010, Préfecture de Rennes